

L'ÉQUIPE

Docteur François DUPRIEZ
psychiatre chef de service

**Docteur Véronique GOURNAY et
Docteur Catherine LABRE**
psychiatres référents de la structure

Monsieur Grégory GHEWY
psychologue
disponible le lundi
03.21.89.18.30

Monsieur Philippe FREVILLE
cadre supérieur de santé
03.21.89.69.82

Monsieur Patrick DEROUSSEN
cadre de santé
03.21.89.35.63

Madame Aurélie VANDENBERGUE
assistante sociale
disponible le jeudi
03.21.89.18.30 ou 03.21.89.69.90

et les **infirmiers, infirmières**

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez être mis en relation avec un professionnel de la psychiatrie du CHAM

> secrétariat de psychiatrie jusqu'à 17h30
en composant le 03.21.89.69.81.

> psychiatrie de liaison de 8h45 à 18h30
en composant le 03.21.89.69.85.

Après 18h30, composez le 112

MISSIONS THÉRAPEUTIQUES

> assurer la prévention et le traitement des affections psychiatriques chez les personnes adultes

> lutter contre la désinsertion sociale et l'isolement que peuvent engendrer les pathologies psychiatriques chroniques

> accéder ou renforcer l'autonomisation des patients

> garantir le suivi avec un soutien régulier, en alternative à une hospitalisation complète

L'admission en Hôpital de jour est demandée principalement par les médecins référents des unités d'hospitalisation complète de psychiatrie, par le CMP ou par l'équipe de liaison de psychiatrie aux Urgences du CHAM.

En fonction des situations, une visite de pré-admission sera organisée.



VOTRE ADMISSION

Vous êtes admis en hôpital de jour après accord du médecin référent de la structure qui définira les modalités de votre prise en charge et élaborera votre contrat thérapeutique.

Ces modalités seront mises en œuvre, puis évaluées et ajustées par l'équipe pluridisciplinaire.

SUIVI ET PRISE EN CHARGE

Suite à votre entretien médical avec le psychiatre référent de la structure, des objectifs de prise en charge seront définis et un planning d'activités vous sera proposé, tenant compte des indications médicales, de vos goûts et motivations.

Vous bénéficiez d'une prise en charge personnalisée par une équipe pluridisciplinaire spécialisée.

Votre assiduité et la régularité de votre présence sont indispensables à la réussite de votre accompagnement.

Votre entourage proche ou aidants pourront être associés à votre suivi.

Les modalités de prise en charge répondent aux recommandations et aux exigences de bonnes pratiques décrites dans le cadre de la certification des établissements de santé, et de l'évaluation des pratiques professionnelles.

Votre sortie est proposée après évaluation par l'équipe des actions du projet de soins.